



PERVENCHE BERÈS
DÉPUTÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

PRESIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET MONETAIRES

Monsieur Francis Dell'Eva
82, Chemin pavé
78620 l'Etang-la-Ville
France

Bruxelles, le 3 octobre 2005

Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le vote d'octobre prochain en session plénière du Parlement européen concernant la directive services, et je vous en remercie.

Sachez tout d'abord que je me suis mobilisée contre cette proposition de directive depuis son adoption par la Commission européenne, en janvier 2004. A cet égard, je me permets de vous faire parvenir, ci-joint, ma lettre d'information de mars 2005, ainsi qu'un article paru dans « Libération » en mai dernier.

Comme vous le constaterez à la lecture de ces textes, mes inquiétudes rejoignent entièrement les vôtres, s'agissant des menaces portées par cette proposition de directive pour la préservation de notre modèle social européen : les questions que vous évoquez -s'agissant du champ d'application, du principe du pays d'origine, de la protection des travailleurs détachés, notamment-, sont au centre de mes préoccupations.

C'est pourquoi je ne manquerai pas de soutenir, dans un premier temps, le rejet de cette directive par le Parlement européen. Si ce rejet n'est pas obtenu, je soutiendrai par la suite l'ensemble des amendements visant à réduire le champ d'application du texte et à en exclure clairement les services publics et les secteurs vitaux pour notre modèle social que sont notamment l'éducation, la culture, la santé, etc. De même, je soutiendrai le rejet du principe du pays d'origine et la primauté des textes existants en matière de détachement des travailleurs.

En vous remerciant pour votre vigilance citoyenne, qui témoigne de la vitalité de notre démocratie, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.


Pervenche Berès

PJ : 2